

Image not found or type unknown



Achat internet objet reçu carte bleue non débitée

Par **eric**, le **25/01/2010** à **11:31**

Bonjour, j'ai acheté il y a 2 mois un objet sur internet de plusieurs centaines d'euros, j'ai reçu l'objet mais ma carte bleue n'a jamais été débitée. Depuis hier ma carte est périmée, j'ai reçu la nouvelle, ils ne peuvent donc plus se payer. Quelle est la loi sur le sujet ? S'ils me demandent le paiement suis-je obligé de payer même des mois après ?